Session ordinaire 2017-2018

CG/PK P.V. FI 05

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 1er, 19 et 20 septembre 2017 et des 6, 12 et 13 octobre 2017

2. 7200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2018

   7201 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2017 - 2021

   - Rapporteur: Madame Joëlle Elvinger

   - Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Michel Wolter, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Serge Allegrezza, Directeur du STATEC
M. John Haas, Directeur adjoint du STATEC
M. Ferdy Adam, M. Bastien Larue, du STATEC

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Henri Kox, M. Roy Reding, M. Michel Wolter

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 1er, 19 et 20 septembre 2017 et des 6, 12 et 13 octobre 2017

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

2. 7200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2018

7201 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2017 - 2021

- Rapporteur: Madame Joëlle Elvinger

- Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques

Le Directeur du STATEC et ses collaborateurs présentent la situation conjoncturelle et les prévisions sur base du document powerpoint repris en annexe. Ils apportent les informations supplémentaires suivantes :

- Les données des comptes annuels n'étant disponibles qu'à la fin septembre, elles ne peuvent donner lieu à une analyse approfondie à ce moment-même où le STATEC est à la fois tenu de livrer les soldes publiés et comptes nationaux annuels à Eurostat et de communiquer les prévisions économiques pour le budget de l'Etat à l'IGF. Les comptes annuels sont basés sur les comptes des entreprises du pays. Le STATEC a été surpris de devoir, sur base de la version finale de ces comptes, procéder à une révision à la baisse des chiffres de croissance des années 2015 et 2016. Il apparaît, à première vue, que cette baisse est en lien direct avec des résultats moins bons que prévu d'un nombre restreint d'entreprises dans différents secteurs.

  Le STATEC suit le principe selon lequel les comptes prévalent les prévisions, c'est-à-dire qu'ils servent de point de départ pour les prévisions. S'il est un fait que les comptes des entreprises sont souvent incomplets et communiqués en décalage plus ou moins grand par rapport à la période sur laquelle ils portent, le STATEC est néanmoins chanceux dans ce sens que la partie des chiffres provenant du secteur financier, hautement régulé, lui arrivent, structurés et complets, par le biais de la CSSF.

  L'exposé introductif du projet de loi budgétaire contient des prévisions économiques reprenant les dernières mises à jour des chiffres contenus dans la dernière note de conjoncture, communiquées au ministère des Finances par le STATEC. En raison de la révision à la baisse constatée pour les années 2015 et 2016, le STATEC y situe l'évolution possible du PIB et de la croissance dans des fourchettes d'estimation. Aujourd'hui, le STATEC est à même de préciser plus exactement où se situent ses prévisions à l'intérieur de ces fourchettes.

- La situation au sein de la zone euro est positive. L'économie luxembourgeoises se porte bien et les recettes fiscales suivent une tendance dynamique

  La prochaine note de conjoncture du STATEC sera publiée début décembre.

<u>Page 3 – contexte international :</u>

Selon les prévisions, la croissance mondiale se renforcera sur les années prochaines pour passer de 3,2% en 2016 à 3,6% en 2017 et à 3,7% en 2018. La zone euro enregistre 17 trimestres de croissance consécutifs.

<u>Page 4 – Luxembourg - activité :</u>

La révision à la baisse de la croissance des années 2015 et 2016 trouve son origine dans les comptes 2015 du commerce de gros et des sociétés actives dans le domaine de

l'information et de la communication et dans les comptes 2016 du secteur financier. L'analyse des données permet de déduire qu'il ne s'agit pas d'une tendance générale, mais plutôt de phénomènes isolés.

La croissance annuelle au cours des années 2015 et 2016 se situe finalement autour de 3%.

Page 9 – Luxembourg – prix et salaires :

La remontée de l'inflation en 2017 est due à l'augmentation du prix du pétrole, des prix de certains aliments (viande, produits laitiers), des prix des voyages à forfaits et des tarifs de certains services financiers, ainsi qu'à l'indexation des salaires survenue au 1er janvier 2017 (composante des salaires forte dans le secteur des services).

Page 11 – Environnement international : prévisions :

Dans sa prochaine note de conjoncture, le STATEC prévoira probablement une croissance du PIB de la zone euro de 2,2% pour 2017 et de 2-2,1% pour 2018 (les chiffres seront arrêtés une fois connues les dernières prévisions de l'OCDE et de la Commission européenne).

La croissance de l'indice boursier (Eurostoxx 50) est aujourd'hui évaluée à 17% pour l'année 2017 (au lieu de 12,2%) et à 9% pour l'année 2018 (au lieu de 8%).

Les taux d'intérêts à long terme devraient augmenter à 1,3% en 2018.

Page 12 – Luxembourg : prévisions :

Dans l'exposé introductif du projet de loi budgétaire, la croissance du PIB pour 2017 et 2018 est estimée se situer à l'intérieur d'une fourchette d'estimation ou intervalle. Le recours à un tel mode de présentation tente de tenir compte de l'existence d'incertitudes statistiques, aussi bien en ce qui concerne les chiffres du passé (comme cela vient d'arriver pour les années 2015 et 2016) que ceux de l'avenir.

L'estimation de la croissance pour l'année 2016 a été basée sur les données trimestrielles des 2 premiers trimestres de 2016. Au moment de la préparation de l'exposé introductif du projet de loi budgétaire, les chiffres définitifs de ces 2 trimestres n'étaient cependant pas encore disponibles. Ces chiffres définitifs s'avèrent aujourd'hui légèrement plus positifs que les chiffres provisoires.

L'estimation de la croissance pour l'année 2017 avait initialement été fixée à 4,8%. Ce chiffre a été revu à la baisse sous l'influence des données historiques (-1%) et situé à l'intérieur d'une fourchette afin de tenir compte de l'incertitude historique (écart-type d'environ 1% établi sur base du taux de révision moyen constaté entre la première prévision de la croissance annuelle d'une année et la croissance finalement arrêtée pour cette année). La prévision de la croissance devrait ainsi se situer entre 2,0% et 3,4% pour 2017 et entre 3,0% et 4,4% pour 2018. Au vu des données dont il dispose aujourd'hui, le STATEC estime que les chiffres atteindront plutôt le haut de leur fourchette respective.

L'estimation de la croissance de l'emploi est aujourd'hui légèrement revue à la baisse : 3,2% pour 2017 et 3,3% pour 2018.

L'estimation du taux de chômage sera légèrement revue à la hausse pour se situer à 5,7% en 2018.

L'estimation de la croissance de l'IPCN est revue à la baisse pour passer à 1,7% en 2017 et à 1,4% en 2018 afin de tenir compte de la modification récente intervenue au niveau des chèques-service. Cette mesure aura également un impact sur l'échelle mobile dont la croissance est revue à la baisse à environ 1,0-1,2% en 2018. La croissance du coût salarial moyen baissera également légèrement en 2018.

Page 13 – Luxembourg : recettes publiques :

Les recettes issues des impôts sur les bénéfices des sociétés sont composées d'avances et de soldes. Les avances ont progressé de 13% au cours des 9 premiers mois de l'année 2017 (+150 millions d'euros), les soldes ont augmenté de 50% au cours de cette même période (+250 millions d'euros).

L'effet négatif de la réforme fiscale sur les recettes de l'Etat a ainsi été compensé par des recettes plus élevées provenant des soldes de l'imposition des bénéfices des sociétés des exercices antérieurs.

De l'échange de vues, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- Il est encore trop tôt pour pouvoir faire une estimation des effets éventuels de la proposition de règlement, publiée par la Commission européenne le 20 septembre 2017, sur l'industrie des fonds au Luxembourg. Il y a lieu, au préalable, de cerner en détail les risques et enjeux que représente cette proposition.

- Un membre du groupe parlementaire LSAP attire l'attention sur les conséquences que peuvent entraîner des révisions de chiffres de croissance d'années antérieures. De telles révisions à la baisse pourraient en effet, dans le cas où un pays frôle les limites de conformité aux règles budgétaires européennes, le faire basculer dans la non-conformité a posteriori.

  Le Directeur du STATEC confirme cette analyse, mais ajoute que dans le cas présent et en raison de l'interférence de différents indicateurs, la conformité du Luxembourg aux règles européennes serait améliorée par la révision à la baisse de certains chiffres antérieurs.

  Le Directeur précise encore que la Commission européenne, en réponse aux doléances de plusieurs ministres des Finances des Etats membres de l'UE, a décidé d'autoriser certains Etats membres à appliquer une méthode de calcul de la croissance potentielle et du solde structurel adaptée aux spécificités de leur pays. Le Luxembourg pourra ainsi, à l'avenir utiliser sa propre méthode de calcul (méthode communautaire adaptée au Luxembourg).

- En réponse à une question concernant la prise en compte des prix de l'immobilier dans le calcul de l'inflation, il est précisé que l'indice des prix à la consommation national (IPCN) tient uniquement compte des prix des loyers. Il apparaît encore que la part accordée à ce coût au sein du calcul de l'IPCN ne correspond pas vraiment à la réalité, puisqu'il représente seulement 6-7% du panier servant de base de calcul de l'IPCN, alors qu'en réalité les ménages consacrent plutôt 20-25% de leur budget mensuel au logement (hors entretien, chauffage, etc.).

  Au Luxembourg, près de 80% des ménages sont propriétaires de leur habitation. Les remboursements de prêts immobiliers sont considérés comme investissements et non comme faisant partie de la consommation courante des ménages. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'IPCN.

- La prochaine tranche indiciaire devrait tomber au 2e ou 3e trimestre de l'année 2018.

- Les prévisions élaborées par le STATEC portent sur le taux de chômage agrégé. Une ventilation du chômage par catégorie d'âge est par contre présentée par le STATEC dans son analyse conjoncturelle.

- En réponse à l'étonnement d'un membre de la Commission à l'égard de l'affirmation du STATEC selon laquelle les risques politiques au sein de l'UE seraient amoindris (page 3 de l'annexe), le STATEC explique que des indicateurs mesurant les risques politiques (political uncertainty) existent. Ces indicateurs ne sont pas inhabituellement élevés au jour d'aujourd'hui. De plus, certains scientifiques affirment que les risques politiques ont peu d'impact sur les révisions de prévisions (contrairement aux risques financiers).

  Le Directeur du STATEC ajoute que parmi les risques politiques au sein de l'UE, il y a lieu de citer les élections en Italie et les incertitudes concernant l'acceptation du plan de réforme de la zone euro.

- Quant aux effets de la réforme fiscale, ils ne peuvent être que partiellement estimés à l'heure actuelle en raison du décalage existant entre le moment de son entrée en vigueur et celui des déclarations fiscales se rapportant à l'exercice en question. Le STATEC n'a pas accès aux données fiscales de l'ACD et ne peut donc pas élaborer d'analyses détaillées à ce sujet.

Luxembourg, le 26 octobre 2017

Le Secrétaire-Administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du Budget,
Eugène Berger

Annexe:

Exposé sur la situation conjoncturelle et les prévisions

STATEC
Luxembourg

Exposé sur la situation conjoncturelle et les prévisions

Chambre des Députés

Commission des Finances et du Budget

24 octobre 2017

Situation conjoncturelle récente

Contexte international

STATEC Luxembourg

- Une croissance mondiale plus forte
- Des risques politiques amoindris (en Europe)
- Une reprise qui se poursuit et se raffermit dans la zone euro
- Des tensions encore faibles sur les prix et les salaires
- Des marchés financiers plutôt bien orientés

Luxembourg - activité

STATEC Luxembourg

Une croissance revue à la baisse pour 2015 et 2016

PIB en volume - révisions

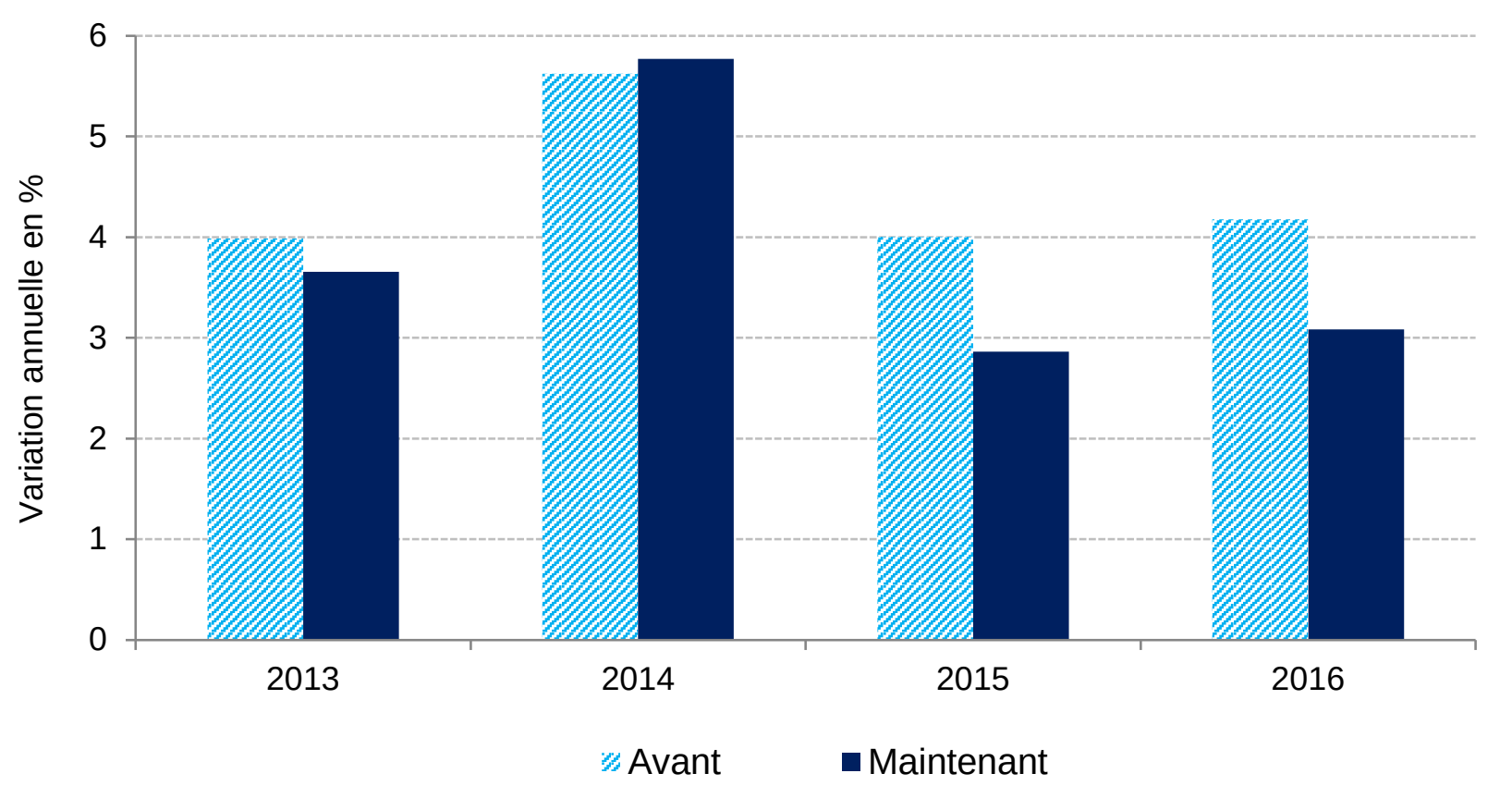

Luxembourg - activité

STATEC Luxembourg

Un rythme de croissance volatile, proche de 3% sur un an au début de 2017

PIB en volume - Luxembourg

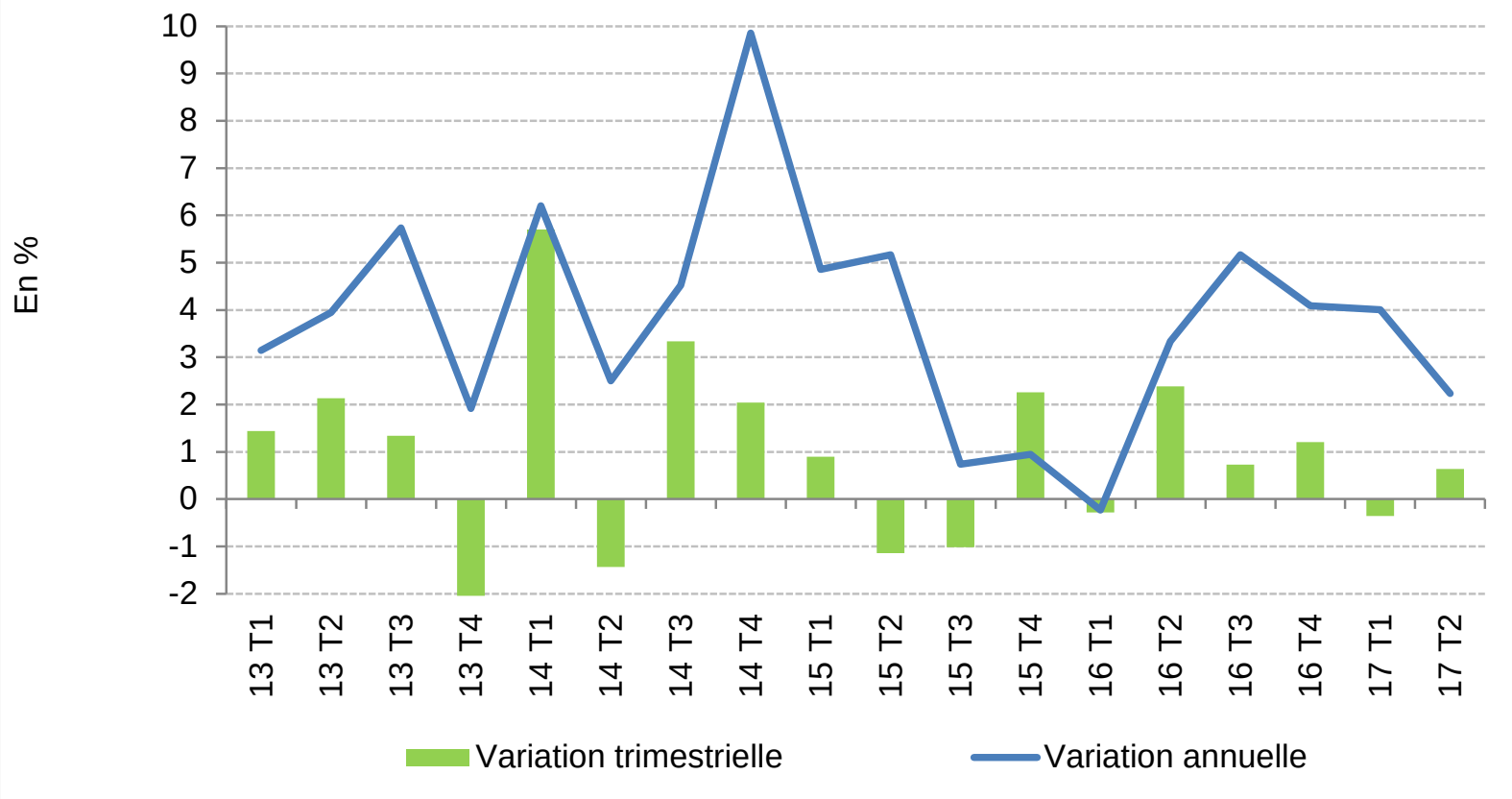

Source: STATEC - Comptes nationaux (données désaisonnalisées)

Luxembourg - activité

STATEC Luxembourg

Des enquêtes de conjoncture bien orientées pour les entreprises…

Indicateurs de confiance (dernier point: 2017 T3)

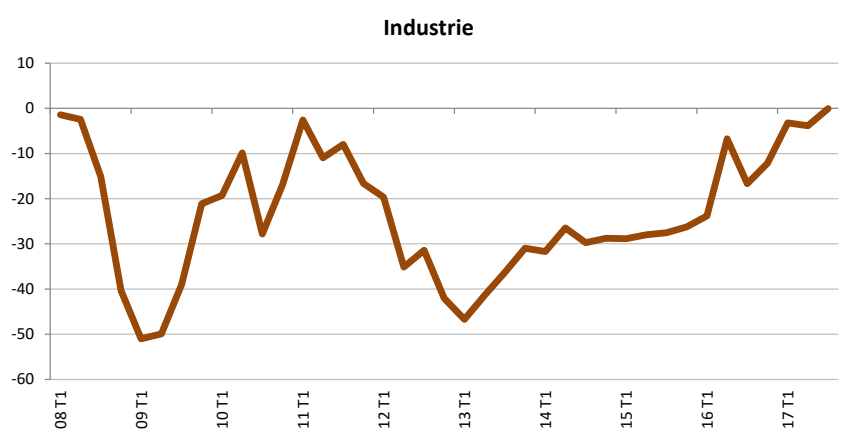

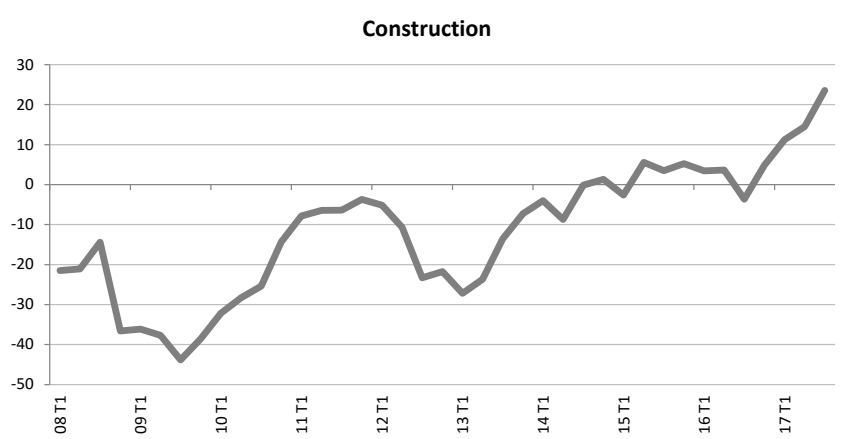

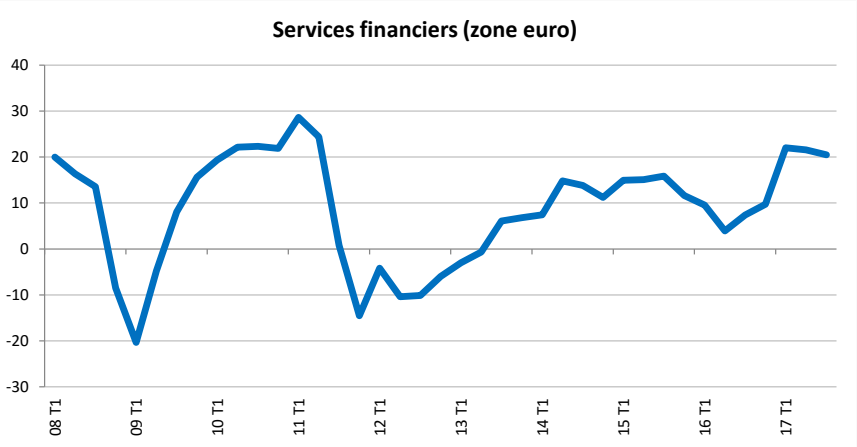

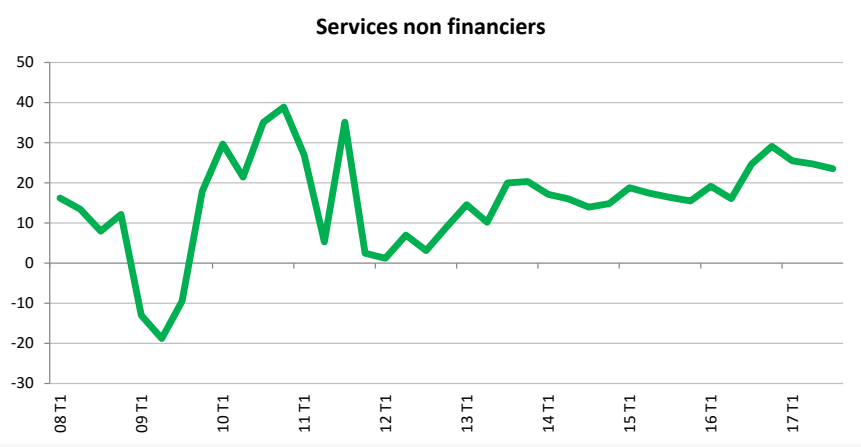

Source: STATEC (enquêtes de conjoncture), Eurostat

Luxembourg - activité

STATEC Luxembourg

… ainsi que pour les ménages

Confiance des ménages - Luxembourg vs. zone euro

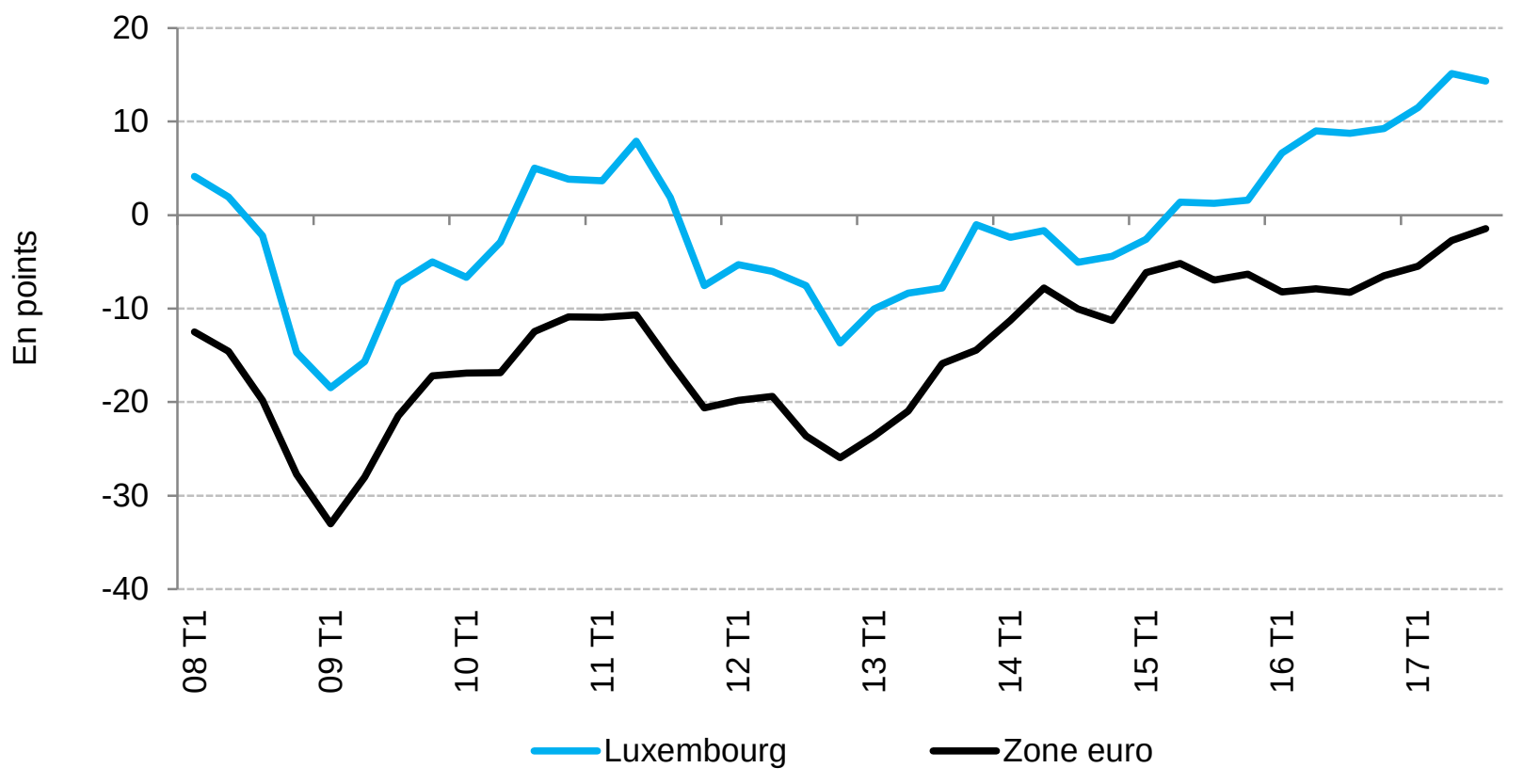

Luxembourg – marché du travail

STATEC Luxembourg

Les créations d'emplois se sont intensifiées jusqu'au début de 2017

Emploi et chômage au Luxembourg

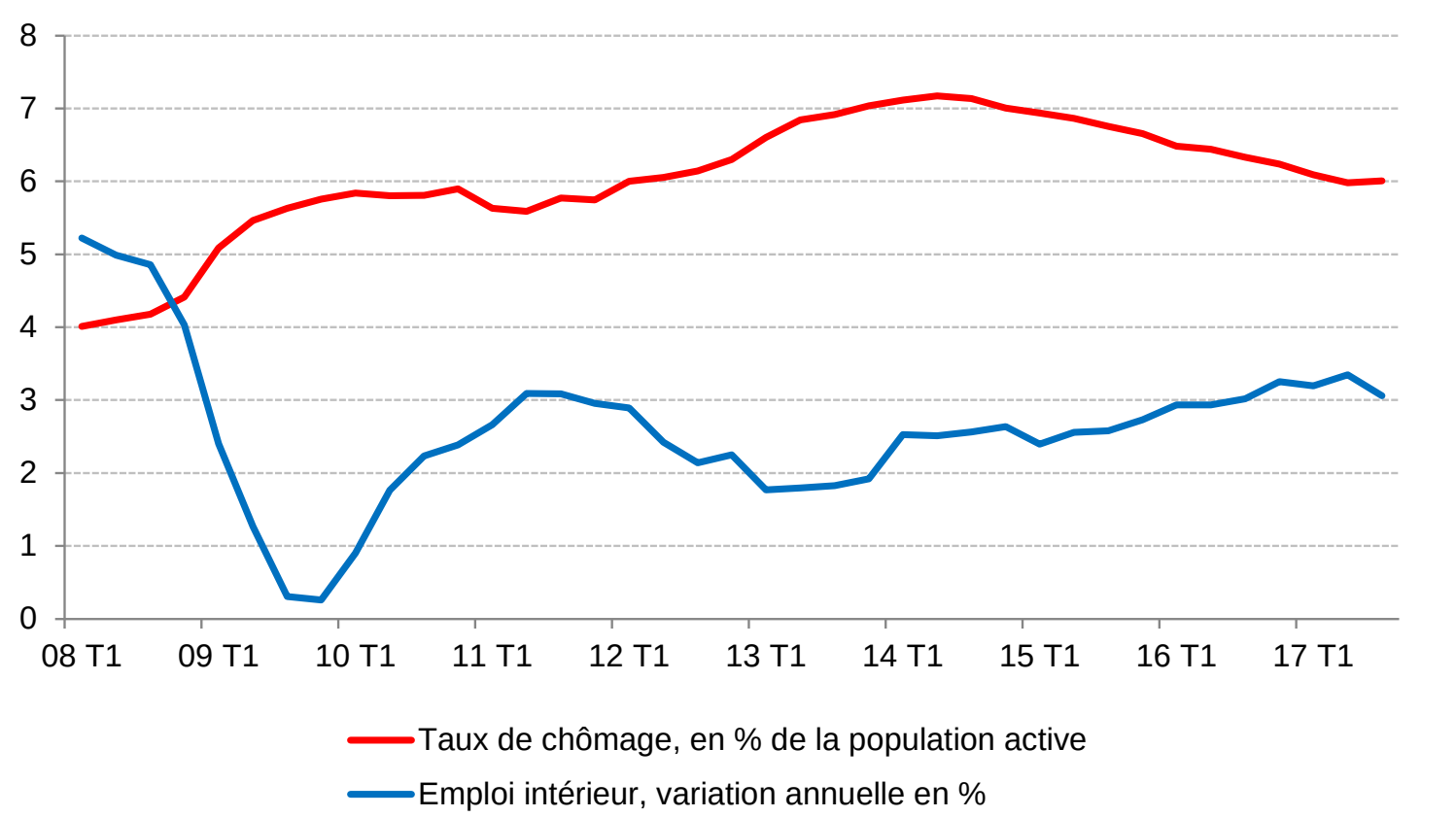

Sources: IGSS, ADEM, STATEC (données désaisonnalisées)

Luxembourg – prix et salaires

STATEC Luxembourg

Remontée de l'inflation en 2017

Contributions à l'inflation

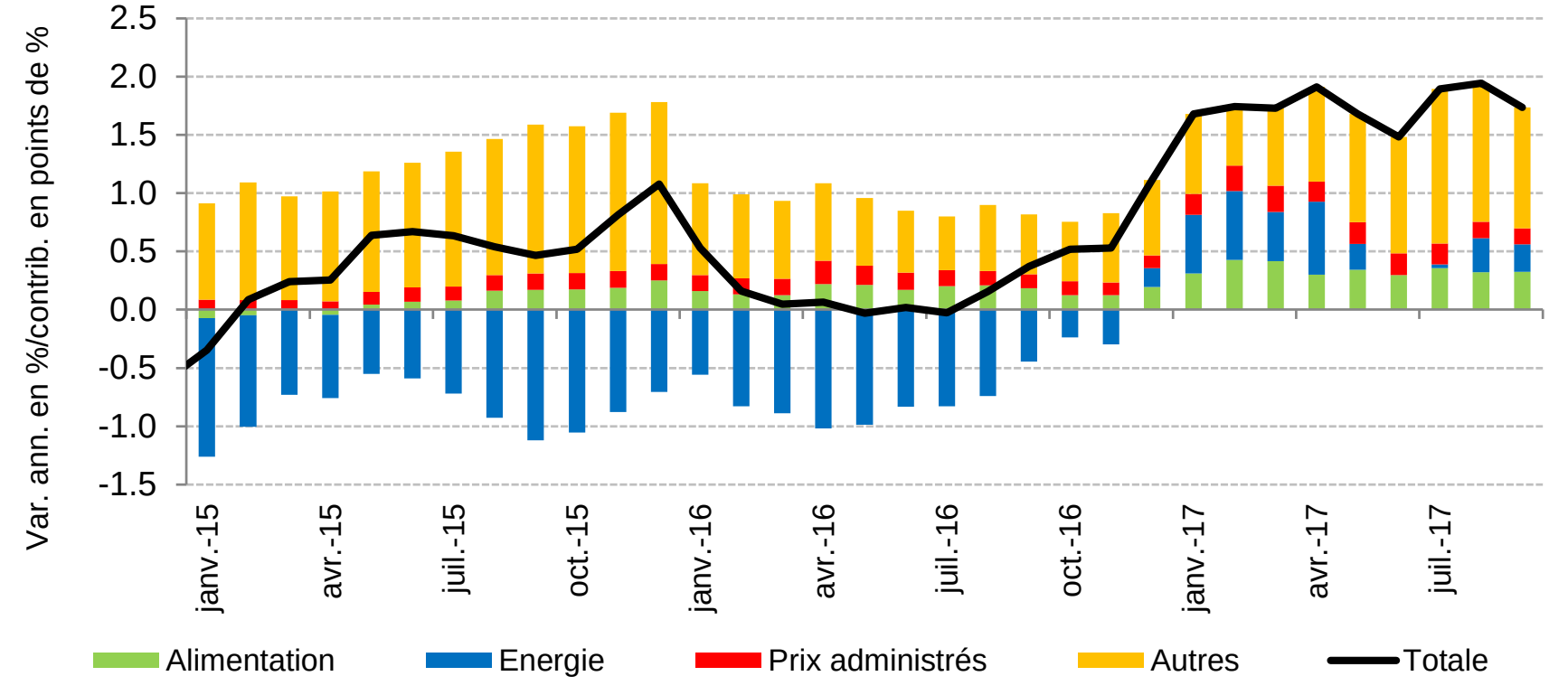

Source: STATEC

Perspectives 2017 - 2018

Environnement international: prévisions

STATEC Luxembourg

	2017		2018	
	NDC 1-2017	Exposé intro. Budget (NEW)	NDC 1-2017	Exposé intro. Budget (NEW)
PIB zone euro	1.9	1.9	1.8	1.8
Indice boursier Eurostoxx 50	12.2	12.2	8.0	8.0
Prix pétroliers (USD)	52.6	50.4	52.2	49.0
Taux de change (USD/EUR)	1.07	1.12	1.07	1.15
Taux d'int. court terme	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
Taux d'int. long terme	1.0	1.0	1.0	1.0

Luxembourg: prévisions

STATEC Luxembourg

	2017		2018	
	NDC 1-2017	Exposé intro. Budget (NEW)	NDC 1-2017	Exposé intro. Budget (NEW)
PIB vol.	4.8	2.0-3.4	4.8	3.0-4.4
PIB valeur	5.9	3.0-4.4	6.8	5.0-6.4
Emploi total	3.3	3.3	3.4	3.4
Taux de chômage	5.9	5.9	5.6	5.6
IPCN	1.8	1.8	1.7	1.6
Echelle mobile	2.5	2.5	1.5	1.5
Coût sal. moyen	3.5	3.5	2.4	2.4

Luxembourg: recettes publiques

STATEC Luxembourg

	2017	
	NDC 1-2017	9 premiers mois 2017 observés (cash)
Impôts sur les bénéfices des sociétés	2.0	24.3
Impôts sur les revenus des ménages	2.4	3.3
TVA	-0.8	-0.9
Accises	4.4	2.8
Taxe d'abonnement	7.9	7.1
Cotisations sociales	7.2	6.3
Recettes publiques totales (adm. publ. consolidées, SEC 2010)	**3.7**	**estimation année entière: 5.5 – 6.0**

Questions?